



c'est plus facile  
quand on est proche

Maison du Conseil général  
16 rue Michel Neuville  
60150 Thourotte  
Tél. : 03 44 37 38 15



Conseil général de l'Oise  
1, rue Cambry  
60024 Beauvais cedex  
www.cg60.fr

Les Maisons du Conseil général ouvrent.  
Tout près, tous les services d'un partenaire efficace.

saisons

# ouverture

## les Maisons du Conseil général

Tous les services en direct, près de chez vous

c'est plus facile  
quand on est proche



Premier partenaire de votre réussite



## Avec les Maisons du Conseil général, le premier partenaire de votre réussite devient votre voisin.

L'Oise bouge et innove :  
les Maisons du Conseil général, réparties  
sur tout le département, rendent accessibles  
aux Isariennes et aux Isariens les services  
auxquels ils ont droit.

La proximité est la garantie d'une action efficace  
à votre service. Le choix de l'emplacement  
de ces Maisons a été étudié de sorte que chaque  
Isarienne et Isarien puisse s'y rendre aisément,  
en voisin.

Cette initiative concrétise la volonté du Conseil  
général d'être au plus près des attentes et des  
besoins de chacun.

Espaces de proximité, les Maisons du Conseil  
général vous permettent d'être informé, guidé,  
conseillé, aidé.

Les Maisons du Conseil général sont ouvertes à  
tous les habitants de l'Oise, mais également à  
leurs élus et à leurs associations, qui y trouvent  
des services adaptés à leurs actions.

*Yves Rome*



Yves Rome  
Président du Conseil général  
de l'Oise



les deux premières Maisons du Conseil général :  
Ressons-sur-Matz et Thourotte

## Partenaire attentif des demandes de chacun

### Des démarches simplifiées, sans longue marche

*Vous êtes à la recherche d'un logement ?  
Vous êtes à la recherche d'emploi et voulez  
connaître les aides dont vous pouvez bénéficier ?  
Vous avez une question sur les bourses scolaires ?*

À la Maison du Conseil général, vous êtes  
accueilli, écouté et guidé dans vos recherches.  
Votre interlocuteur vous explique les démarches  
éventuelles à entreprendre, les services concernés.  
Il vous aide à les contacter, facilite toutes vos  
démarches. À deux pas de chez vous.

### Une information pratique, immédiate

*Vous avez besoin de renseignements pratiques  
fiables ? Vous voulez consulter la presse ?  
Trouver une brochure sur l'environnement ?*

La Maison du Conseil général met à votre  
disposition une documentation pratique : codes  
et guides juridiques, presse locale, ouvrages sur  
l'Oise, guides et brochures des organismes  
partenaires sur le tourisme, l'emploi, la santé, la  
sécurité routière, etc.

### L'accès libre et gratuit à internet pour vos recherches

*Comment consulter les archives départementales ?  
Comment télécharger des formulaires ?  
Accéder à un portail d'information qui vous  
concerne ?*

La Maison du Conseil général vous donne accès  
librement et gratuitement à internet.  
La borne d'accès vous permet de consulter les  
sites départementaux adaptés à vos besoins.  
Connaître en ligne les aides sociales, les bourses  
scolaires, les aides aux communes, etc.  
Télécharger certains formulaires de demandes.  
Vous pouvez bénéficier d'une aide pour une  
recherche plus spécifique.

### Rencontrer aisément les profession- nels pour vous guider

La Maison du Conseil général organise avec des  
organismes partenaires, des permanences sur les  
sujets qui vous concernent.

- **Le logement** : chercher un logement, connaître  
vos droits en tant que locataire ou bailleur,  
bénéficier de conseils pour la maîtrise de  
l'énergie.
- **La construction** : être conseillé pour faire  
construire, bénéficier de conseils pour des travaux  
d'aménagement.
- **Emploi** : comment être aidé pour la recherche  
d'un emploi, défendre vos droits.
- **Soutien juridique** : comment être aidé si vous  
êtes victime d'un dommage, ou rencontrer un  
problème de consommation...

Afin de définir précisément vos besoins et vos  
attentes, un diagnostic du territoire est engagé en  
association avec la population, les élus et les  
acteurs sociaux du secteur.

### Découvrir le patrimoine de l'Oise et la vie culturelle

*Quels sont les événements à ne pas manquer  
dans votre région ?  
Quels sont les monuments, les sites à découvrir  
à côté de chez vous ?*

À la Maison du Conseil général, vous trouvez  
toutes les informations sur les expositions  
organisées dans le département, les manifesta-  
tions culturelles, les ouvrages et documentation  
sur le patrimoine de l'Oise.

**c'est  
plus facile  
quand  
on est proche**



C'est plus facile  
quand on est proche

C'est plus facile  
quand on est proche

## Partenaire pour mieux vivre son handicap

Pour le Conseil général, une personne handicapée a les mêmes droits que tous les citoyens et doit bénéficier de la même qualité de services.

### Un accueil adapté pour vous recevoir

La Maison du Conseil général est conçue et spécialement aménagée pour accueillir les personnes handicapées, leur permettre l'accès à tous les espaces, à tous les moyens techniques proposés au public : point internet, documentation pratique, etc.

### Une écoute, une information, des conseils

*De quelles aides peut bénéficier une personne handicapée ? Comment trouver la documentation pratique, administrative, juridique spécifique ? quels organismes contacter ?*

Les personnes handicapées ont, à la Maison du Conseil général, un interlocuteur sensibilisé pour les accueillir, les renseigner, les aider dans leurs recherches sur internet, les orienter vers les services compétents.

### Le contact avec les organismes spécialisés

La Maison du Conseil général peut mettre en relation la personne handicapée avec les organismes partenaires :  
Maison départementale des Personnes handicapées, Association des paralysés de France, A brach'kor (association de défense des droits des personnes handicapées de l'Oise).



## Partenaire de la vie de votre association

Vous êtes impliqué dans une association locale : la Maison du Conseil général est la vôtre.

### Une information sur tous les programmes

*De quelle aide peut bénéficier votre association ?  
Quel montant obtenir ?*

À la Maison du Conseil général, vous êtes accueilli par un personnel compétent qui vous donne une information sur les programmes d'aide du Conseil général, vous indique les procédures à suivre.

### Un accompagnement pour monter votre dossier

*Comment constituer un dossier ?  
Quelles sont les pièces à fournir ?  
À qui l'adresser ?  
Quels sont les délais de réponse ?*

Le chargé de mission de la Maison vous aide dans toute la procédure. Il vérifie que toutes les pièces administratives sont réunies, enregistre votre demande, vous fournit un avis, transmet votre dossier. Il vous informe ensuite de l'avancement du dossier.

### Un accès plus simple aux subventions

Vos démarches sont plus simples, et votre dossier est traité plus vite.

### Un espace dédié à disposition

*Comment assurer la gestion de l'association ?  
Où tenir les réunions ?*

La Maison du Conseil général met à disposition l'espace associations. Dans cet espace spécialement aménagé, vous pouvez disposer d'un PC équipé de logiciels de gestion et de comptabilité adaptés aux besoins des associations, de matériel de reprographie.  
- Vous pouvez effectuer ainsi toutes les tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'association.  
- Vous pouvez vous faire aider par un responsable dans les domaines administratif et comptable.  
- Vous disposez d'un accès internet, pour toutes vos recherches.

L'espace est aménagé et disponible pour réunir les membres du bureau, ou les assemblées générales de votre association.



c'est  
plus facile  
quand  
on est proche



## Votre Maison du département vous accueille

## Partenaire des projets de votre vie locale

Pour vos élus locaux :

### Une information sur les programmes départementaux

*Quelle aide le Conseil général peut-il apporter  
à un projet communal ?  
Quelles sont les procédures à suivre ?*

À la Maison du Conseil général, les élus et le personnel communal trouvent les informations utiles sur les programmes départementaux d'aide aux communes, les procédures, les interlocuteurs.

### Un accompagnement dans la constitution de dossiers

Lieu de travail et de concertation avec les élus, la Maison du Conseil général leur apporte une aide pour constituer leurs dossiers, réceptionne et vérifie les pièces administratives, enregistre les demandes et les transmet à la Direction du développement des territoires.

### Une participation aux instances de développement local

Pour élaborer les projets de développement, d'aménagement du territoire, d'environnement, qui associent département et communes, communautés de communes ou communautés d'agglomération, le Conseil général est présent sur le terrain : le personnel des MCG est appelé à participer aux groupes de travail en matière d'action territoriale.

### ➡ L'adresse de la Maison la plus proche

Maison du Conseil général  
16 rue Michel Neuville  
60150 Thourotte  
Tél. : 03 44 37 38 15 Fax : 03 44 23 33 40

### ➡ Des horaires adaptés à votre mode de vie

Du mardi au vendredi de 10h à 12h30  
et 13h30 à 18h.  
Le jeudi de 10h à 12h30 et 13h30 à 20h.  
Le samedi de 9h à 13h.

### ➡ Un personnel à votre écoute

Chargée de mission :  
Pascaline Lucot  
Chargée d'accueil :  
Valérie Tribouillois

### ➡ Les permanences de votre Conseiller général



Patrice Carvalho  
vous reçoit sur rendez-vous

**“Faire avancer la démocratie au  
Conseil général, c'est ce que souhaite  
votre Conseiller général afin d'être à  
l'écoute de vos besoins.  
Enfin, le Conseil général se rapproche  
des habitantes et habitants du canton  
de Ribecourt, pour plus de proximité  
et d'ouverture.  
Avec vous notre canton et notre  
département avancent”.**